

MARDI 4 FÉVRIER 2020

RELATIONS ENTRE L'ÉDITEUR ET LES CRÉATEURS : FISCALITÉ ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX



ACDMF
Association pour la création et la diffusion de la musique française

en partenariat avec



centre d'information et de ressources
pour les musiques actuelles



- Identifier et/ou se mettre à jour des principales règles fiscales et sociales des créateurs et des artistes-interprètes
- Appliquer les principales règles fiscales et sociales des créateurs et des artistes-interprètes quel que soit leur statut

INTERVENANTS

LAURENCE BOISSEAUX
Fiscaliste au sein de la Direction
financière de la Sacem



STÉPHANIE MAURY
Docteur en Droit et
Avocat au Barreau de Paris

PRÉSENTATION

Découvrez pas à pas les obligations d'Henri, compositeur et artiste interprète, et de Lasido (son éditeur) pour une relation contractuelle fluide et harmonieuse.

PUBLIC

Créateurs (auteurs, compositeurs ...), artistes-interprètes, managers, agents d'artistes, comptables et experts-comptables, gestionnaires de droits, personnel de l'édition musicale et de sociétés dont les attributions touchent le secteur de l'édition musicale, avocats, juristes, business affair, institutionnels, tout public issu de la filière musicale, étudiants...

OBJECTIF

Permettre aux participants d'identifier et/ou se mettre à jour des principales règles fiscales et sociales des créateurs et des artistes-interprètes et de les appliquer quel que soit leur statut.

PROGRAMME

- **Régime social – Spécificités pour les artistes-interprètes et les créateurs :**
 - Régime des salaires (cachets) et des rémunérations d'exploitation des enregistrements
 - Régime des droits d'auteur : Nouvelles obligations, déclaration aux URSSAF pour les débiteurs de droits et les créateurs
- **Agents et managers dans leur relation d'intermédiaire entre créateurs et/ou interprètes et les intervenants de la filière musicale**
 - Qualification de l'activité et régime TVA
- **Evolution de l'activité artistique : vers la constitution d'une structure ?**
- **Régime fiscal des revenus artistiques**
 - Qualification des revenus
 - Régime de TVA applicable pour les créateurs et les artistes-interprètes
 - Imposition des revenus artistiques
 - Impact de la réforme du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu

Selon les demandes : actualité de l'imposition des créateurs et artistes interprètes résidant hors de France

PÉDAGOGIE

Méthode la plus adaptée aux stagiaires, au contenu à faire passer et aux objectifs pédagogiques, en privilégiant les échanges avec les stagiaires

ÉVALUATION

Evaluation des stagiaires en cours et/ou en fin de session.
Evaluation « à chaud » de la formation en fin de session.

INTERVENANTS

Experts de la gestion des droits d'auteur :

- Laurence Boisseaux (Responsable fiscale au sein de la Direction financière de la Sacem)
- Stéphanie Maury (Docteur en Droit et Avocat au Barreau de Paris)

DATES	Mardi 4 février 2020
HORAIRES	9h00 – 17h30
LIEU	Sacem
PARTICIPANTS	De 8 à 20 personnes
TARIFS	500€ nets / 80€ étudiants